



REPUBLIQUE DE GUINEE

CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité - Intégrité - Impartialité



**72 H POUR RECUEILLIR  
VOS QUESTIONS EN RELATION  
AVEC LE CNT, ORGANE LÉGISLATIF  
DE LA TRANSITION**

   Conseil National de la Transition GN

 [www.cnt.gov.gn](http://www.cnt.gov.gn)

# 72 H POUR RECUEILLIR VOS QUESTIONS EN RELATION AVEC LE CNT, ORGANE LÉGISLATIF DE LA TRANSITION

A la tête de la Représentation nationale et conscient des enjeux du moment, j'ai décidé de me soumettre à vos questions pour une communion franche et sincère, puisque la Guinée de demain, c'est aujourd'hui qu'il faut la construire, vous et nous, tous ensemble. C'est pourquoi, j'ai pris le temps qu'il fallait pour répondre à toutes vos questions sans détours, dont vous trouverez la quintessence ci-dessous.

La manière dont les questions ont été formulées a été laissée comme telle. Les noms d'utilisateurs n'ont pas été touchés non plus.

## Q1 - VAMBA LE DAUPHIN CAMARA

Question : Dans l'élaboration de la nouvelle constitution, pour l'alternance au pouvoir, quel statut avez-vous envisagé donner au président sortant pour sa sécurité physique, morale et politique ?

Réponse : Oui en effet, le statut des anciens dirigeants du pays sera envisagé par une loi spécifique. Il s'agit de garantir pour ces hauts dirigeants des moyens et reconnaissance suffisants après la cessation de leur fonction. Cette question est une préoccupation essentielle pour l'alternance au pouvoir en Afrique.

## Q2 - IBRAHIMA DOCTA YATTARA

Question : Est-ce la limitation du nombre de partis politiques, l'âge du candidat et le mandat ne doivent pas être réservés au peuple dans un contexte démocratique. Est-ce qu'il ne serait pas important de prévoir la présidence ne venant pas de la région naturelle que le président. Est-ce que décentraliser les élections jusqu'au niveau des régions ne serait pas intéressant pour renforcer la décentralisation démocratique. Comme le coût des élections est onéreux, est-ce les regrouper ne serait pas mieux, pour avoir suffisamment le temps pour le développement.

Réponse : La nouvelle Constitution guinéenne sera une réponse pratique et pragmatique des populations guinéennes à ces interrogations et préoccupations essentielles. Les questions que vous posez ici font justement partie de ces préoccupations du peuple souverain de Guinée.

Le Conseil National de la Transition prendra en compte ces réflexions que vous nous transmettez sous forme de questions, mais que nous considérons déjà comme votre contribution à la bonne marche de notre Nation commune.

### **Q3 - MALAMINE TRAORE**

Question : Ma question est de savoir, lors de la tournée des membres du CNT à l'intérieur du pays, en étant proche du bas peuple, la demande du bi parti, ou du multi parti avait été signalé ou en somme nous par rapport à cette demande, Monsieur le président ?

### **Q4 - MOHAMED WALID**

Question : Moi je pense que l'élection ne doit pas être notre priorité pour le moment. Il nous faut des très bonne base... et ma question est la suivante svp est-ce que vous allez tenir compte du bipartisme svp ? Parce que pour mettre fin à l'ethnocentrisme, le régionalisme, le communautarisme et le régionalisme en Guinée il faut supprimer tous les partis et en faire deux (2). Donc est-ce que cela est vraiment pris en compte ?

### **Q5 - CISSE ABOUBACAR SIDIKI**

Question : Est ce qu'il est possible d'organiser les élections avec deux blocs politiques seulement ?

### **Q6 - MANDEN DIAKITE**

Question : Bonjour Dr ! Je vous remercie pour votre Courage et votre respect envers le peuple de Guinée. Ma question est de savoir si la nouvelle constitution va limitée le nombre des partis politiques ou si elle ne va pas la limiter et qui peut créer le parti politique ?

Réponse groupée Q3, Q4, Q5, Q6 : L'expérience du multipartisme intégral a produit à ce jour en Guinée, 187 partis politiques. Effectivement, lors de l'immersion des honorables Conseillers nationaux dans nos localités à l'intérieur du pays, la majorité de nos populations a exprimé sa préoccupation au sujet du nombre pléthorique de partis politiques et souhaité de voir sa réduction au strict minimum. Le CNT qui est la représentation de toutes les composantes sociopolitiques de notre Nation examine ce souhait du peuple souverain de Guinée et soumettra cette question au verdict du référendum populaire.

### **Q7 - MOHAMED SOUMAH**

Question : Est-ce que vous êtes sûr que la transition guinéenne serait au terme de la date fixée ?

### **Q8 - MAMADOU ALIOU BARRY**

Question : Pensez-vous que la durée de la transition prendra fin en décembre 2024 ?

### **Q9 - LANCE KONATE**

Question : À quelle date précise les élections auront-elles lieu en Guinée ?

### **Q10 - GASSIMU GUNNERS BAH**

Question : Do you think the 24 months of transition set up by the Ecowas - Cedeao will be enough to return our country to constitutional order? If not how many more months, you think will be enough for Doumbouya and his ?

Pensez-vous que les 24 mois de transition mis en place par la Cedeao - Cedeao seront suffisants pour ramener notre pays à l'ordre constitutionnel ? Sinon, combien de mois de plus pensez-vous suffire pour Doumbouya et ses ?

### **Q11 - OOU OOU KOBELA GNANAWEA**

Question : Les élections auront lieu en 2024 vraiment ?

### **Q12 - NANA KA FISTON CAMARA**

Question : Dr, est-ce qu'il aura exactement les élections en 2024, vraiment ? car moi personnellement je vous j'aime beaucoup.

Réponse groupée Q7 à 12 : Au niveau du CNT, nous sommes rassurés par la cadence du déroulement de notre programme pour exécuter toutes les missions assignées à notre institution dans le délai conventionnel de la transition. Et les échos qui nous parviennent des autres institutions républicaines et du gouvernement nous confortent dans l'assurance que le calendrier est en bonne marche.

Comme la décision de Dieu est la plus souveraine, sinon nous sommes sur la marche vers 2024 comme fin de la Transition.

### **Q13 - MADOU GUEYE**

Question : Où en sommes-nous dans les processus d'élaboration de la nouvelle constitution ?

### **Q14 - MIDOU SILLAH**

Question : Vous êtes à quelle niveau pour l'élaboration de la nouvelle constitution ?

### **Q15 - KALLÉ LAMOUSKA**

Questions : 1- À quelle date exacte le projet de nouvelle constitution sera disponible pour le grand public ?

2- Selon le chronogramme de la transition peut-on estimer à quelle date (mois) le référendum sur la nouvelle constitution ?

### **Q16 - MOHAMED LAMINE SOUARÉ**

Bonjour et merci M. le Président pour l'initiative !

Question : Où en sommes-nous aujourd'hui avec le projet d'élaboration d'une nouvelle Constitution en Guinée ?

### **Q17 - BACHIR NIANNOU DIALLO**

Question : Monsieur Le président qu'elle est le niveau d'avancement d'élaboration de la nouvelle constitution ?

### **Q18 - SAGNOLONCENYMAWA@GMAIL.COM**

@Sagnoloncenyma1

Question : BONJOUR, Dr Dansa KOUROUMA, Quel est le niveau d'avancement de l'élaboration de la nouvelle constitution Guinéenne ?

### **Q19 - KARIFALA KEITA**

@KEITAKarifala1

Question : Salut M. Kourouma, la nouvelle constitution sera prête quand ?

Réponse Q13 à 19 : Concernant le niveau du travail, le processus est très avancé, toutes les consultations sont terminées, à ce jour, nous sommes déjà sur la phase de l'écriture de l'avant-projet de la nouvelle Constitution. Ce processus sera suivi par le partage du texte avec les autres institutions républicaines pour leurs contributions. Et après le public aura connaissance de l'avant projet.

### **Q20 - MORIKE KOMARA**

Question : Concernant les propositions de réduction du nombre de partis politiques en Guinée, comment vous comptez-y vous prendre ?

Réponse : Les services techniques spécialisés du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ont déjà lancé leur programme de contrôle au niveau des sièges des partis politiques agréés. Les données issues de cet exercice permettront certainement de réduire le nombre de partis politiques par la suppression de ceux qui ne sont pas en règle vis-à-vis des textes réglementaires. La suite de la démarche nous sera proposée par les spécialistes.

### **Q21 - MIKA SENGHOR BARRY**

Question : Dr, pensez-vous que la limitation d'âge dans la future constitution est une solution aux problèmes guinéens ou un problème pour les Guinéens dans les années à venir ?

Réponse : Ceci est une question de justice sociale, plus que de doctrine politique. Les textes qui nous régissent à ce jour ont déjà fixé la limite d'âge pour se présenter aux élections présidentielles à 35 ans au minimum. Si ceci est déjà acquis aux débats, pourquoi la limite de l'âge maximum ne pourrait-elle pas en être également.

De toutes les façons, cette question pose une ségrégation nécessaire que le référendum tranchera à temps opportun, en dehors de tout agenda personnel.

## Q22 - ISSIAKA KABA

Question : Merci Dr Dansa pour cette belle initiative. Est-ce que Mr le président du CNT vous allez démissionner si les 24 mois de chronogramme de la transition ne seront pas respectés par le CNRD ?

Réponse : Qu'est-ce qu'une démission peut-elle apporter de positif dans la marche d'une Nation ? En ces instants fragiles pour notre pays et notre peuple, nous nous épargnerons certainement de la politique spectacle et nous aborderons toutes les situations hors de toute émotion déraisonnée. L'essentiel est de maintenir la cohésion sociale et la paix du cœur et de l'esprit pour une marche assurée de notre pays vers le progrès tant escompté.

## Q23 - Alpha Amadou Lélouma Diallo

Question : Bonjour M. le président je salue cette démarche qui consiste à se rapprocher davantage du peuple tout en nous donnant l'opportunité de nous adresser à vous et je sollicite que les inquiétudes et recommandations qui seront faites bien sûr les plus pertinentes soient pris en considération. Par le passé les constitutions que nous avons donnaient beaucoup de pouvoir à l'exécutif au détriment des autres pouvoirs. Sur la prochaine constitution qu'est-ce votre institution prévoit pour corriger cet état de fait ?

Ne serait-il pas mieux de prévoir de mettre en place dans la nouvelle constitution des dispositions permettant soient au président de la cours suprême ou de la cours constitutionnelle ou de la haute cour de justice de démettre le Président de la république en cas de parjure de son serment et de la constitution ?

## Q24 - MAÎTRE JIBSON L'DUR

@jibson\_6102887

Question : Docteur, j'aimerais savoir encore quels seront les pouvoirs du président de la république dans la nouvelle Constitution parce que si on lui donne encore le pouvoir financier au niveau de tout notre institution républicaine je pense que nous allons sombrer toujours dans la corruption.

Réponse Q23 à 24 :

S'il est évident que la nouvelle Constitution prévoira des mécanismes de limitation ou d'encadrement des pouvoirs du Président de la République, le but de cette démarche ne sera cependant pas de créer des relations polémistes ou subversives entre les institutions de la République.

Ainsi, dans un esprit essentiellement républicain, nos prochains textes constitutionnels et législatifs tenteront, au mieux du possible, d'assurer l'indépendance d'action de chacune des institutions républicaines et les contre-poids à toutes les dérives autoritaires et anticonstitutionnelles.

### **Q25 - BOUBACAR SIDDIGUI DIALLO**

Question : Bonjour Honorable. Est-ce qu'avec la nouvelle constitution vous avez envisagé de mettre en place des institutions fortes pour qu'il n'y ait plus une autre transition en Guinée ?

Réponse : C'est cela l'objectif principal de toute la démarche de refondation prônée par le CNRD. Le peuple de Guinée aspire profondément à un nouveau parcours historique fait de stabilité politique et sociale pour un mieux-être. Toutes les institutions qui seront proposées dans la nouvelle Constitution seront ainsi pensées et adoptées dans ce sens.

Les institutions oui mais c'est aussi le mode de choix des hommes et des femmes pour leur animation et la détermination du peuple à y veiller pour leur respect. C'est pour cela que l'éducation civique et l'indépendance du pouvoir judiciaire sont essentielles.

### **Q26 - LAMINE KÈTOMAN KOUROUMA**

Question : Quelle est la perception du CNT où de l'avis du CNT sur le rapport de l'IGE ?

Réponse : Le contrôle de l'action gouvernementale fait partie intégrante des missions régaliennes du CNT.

L'action de contrôle des actions des différentes structures économiques et financières entreprise par le Vérificateur de la République est donc bien appréciée par les Honorables Conseillers nationaux que nous sommes. Les serviteurs de la Nation doivent tous être soumis à cette exigence de redevabilité à la transparence et à l'éthique.

### **Q27 - SAMOURA POUTINE ABDOUL**

Question : Le CNT a-t-il élaboré une loi organique traitant la question logement (Conakry) ? (Les logements sont très chers pour les pauvres citoyens).

### **Q28 - AUGUSTIN FARA TOLNO**

Question : Dans cette nouvelle constitution aviez-vous pensé au loyer Chère ??

Réponse Q27 et 28 : Lors des séances de questions écrites et orales aux membres du gouvernement, cette question a été largement et judicieusement abordé avec le Ministre de l'Habitat. Les responsables et techniciens du secteur se penchent déjà sur les solutions à envisager, en collaboration avec tous les départements intéressés par le dossier de la construction (publique et privée). Les résultats de ces réflexions feront certainement l'objet d'une loi dans ce domaine précis. Nous restons très vigilants à l'occasion de la loi de finances à venir pour vérifier le niveau de réponse aux préoccupations.

### Q29 - PROCU SITA CONDE

Question : Nôtre nation à un dégoût, un mépris pour le métier d'enseignant depuis l'indépendance. Quelle sera la valeur de l'éducation et des enseignants dans la nouvelle constitution ?

Réponse : Que ce soit dans nos plénières consacrées au débat d'orientation constitutionnelle ou les séances de questions écrites ou orales aux membres du gouvernement, les hauts responsables du système éducatif guinéen, les syndicats de l'éducation et bien d'autres acteurs de ce secteur névralgique ont évoqué, avec beaucoup de détails et de précisions, les différents problèmes qui assaillent l'école guinéenne. Ils ont en même temps produit de riches propositions de solutions qui serviront certainement de base aux rédacteurs de la nouvelle Constitution dans ce domaine précis. Il est donc évident que « la valeur de l'éducation et des enseignants » sera bien mise en exergue dans les nouveaux textes législatifs.

### Q30 - THIerno AMADOU DIALLO

@Thierno62614

Question : Je me demande à propos du recensement

Réponse : Dans le strict respect de l'accord dynamique entre le Gouvernement de Transition et la CEDEAO, les chantiers sur les points concernant le Recensement Général de La Population et de l'Habitat (RGPH) et le Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC) sont déjà en cours d'exécution.

### Q31 - BAILO TELIVEL DIALLO

@TelivelBailo

Question : Bonsoir Dr Dansa. Malgré l'existence d'1 Code des Collectivités robuste, la Guinée biaise sous divers prétextes le transfert effectif des ressources budgétaires et humaines aux collectivités, avec la création d'agences nationales centralisatrices Que comptez-vous faire ?

### Q32 - DIALLO Mamadou Billo

@mamadou\_billo

Question : Les décentralisations, les collectivités... comment la CNT aborde se sujet Dans la Nouvelle constitution... ?

Réponse Q31 et 32 : L'effectivité de la décentralisation en Guinée est une préoccupation lancinante. Et les autorités de la Transition en font un point d'honneur. Ainsi, le transfert effectif des ressources humaines et budgétaires aux collectivités de base vient de faire l'objet d'un grand débat en plénière au niveau du CNT, en présence du ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et des principaux cadres de son Département.

Le statut du fonctionnaire local a été méticuleusement examiné et les Honorables Conseillers nationaux ont fait des propositions pratiques et pragmatiques pour la mise en œuvre effective de ce volet essentiel de notre processus de décentralisation et de déconcentration.

Oui il faut que le transfert de compétence soit suivi de transfert des Ressources.

Le CNT de commun accord avec le MATD et les ministères en charge des finances, budget et du plan légifèrera pour garantir ce principe.

### **Q33 - BOUBA**

@boubaa99

Question : Bonsoir Honorable, ma question n'est peut-être pas dans les temps, mais est ce que le CNT prévoit de laisser les tenants de la transition actuelle se présenter aux prochaines élections présidentielles ?

Réponse : Depuis le 05 septembre 2021, toutes les déclarations des nouvelles autorités indiquent clairement que ni le Président de la Transition, ni les membres du CNRD, du gouvernement et tout autre organe de la Transition ne sera candidat à un poste électif.

### **Q34 - MAÎTRE JIBSON L'DUR**

@jibson\_6102887

Question : Bonjour Docteur Dansa j'aimerais savoir si les partenaires n'arrivent pas à investir de l'argent pour les élections comme la CEDEAO l'avait dit est-ce que on pourra organiser les élections dans 17 mois.

Réponse : Une très bonne question, nous pensons que les deux (2) parties à l'accord dynamique sur le chronogramme de vingt-quatre mois, conjugueront leurs efforts pour sa mise en œuvre effective dans le délai consensuel.

### **Q35 - BAH MAMADOU DIOULDE SINTALY**

@MamadouSintaly

Question : Bonjour Dr Dansa est-ce que les 24 mois sont tenables ?

Réponse : Comme souligné ci-dessus, les efforts des deux (2) parties à l'accord iront dans ce sens.

### **Q36 - DIALLO MAHMOUD**

@DialloMamoud224

Question : Le CNT est à quel niveau d'avancement pour l'organisation des différentes élections ?

Réponse : Nous sommes dans le processus d'élaboration de la nouvelle constitution et du code électoral. Comme souligné ci-dessus, tous les efforts seront dans le sens de respecter les engagements pris avec la CEDEAO.

### **Q37 - Pullo Fuuta**

@AlimouLombo

Question : Avez-vous pensé à la faisabilité et la nécessité de faire de notre pays un Etat fédéral ?

Réponse : Il y a eu au cours du Débat d'Orientation Constitutionnelle (DOC) toute sorte de propositions y compris celle-ci. Le processus d'élaboration de la nouvelle constitution est en cours. Nous verrons s'il en a été question dans l'avant-projet de constitution qui sera soumis au prochain référendum.

### **Q38 - Dr Galissa Hady DIALLO**

@DuGalissa

Question : Mais de quel ordre constitutionnel voulons-nous ? En quoi pourrait-il être plus convenable et plus solide que par le passé ? Comment faire en sorte qu'il nous évite de retomber dans les mêmes vices des coups de force ?

Réponse : Le Débat d'Orientation Constitutionnelle en a largement discuté et le processus d'élaboration de la nouvelle constitution nous situera bientôt par rapport à vos questions.

### **Q39 - Bailo Telivel DIALLO**

@TelivelBailo

Question : Bourse Dr Dansa. Est-ce qu'un parlement conçu selon le modèle des CNT (avec toutes les organisations sociales) n'est pas + inclusive, participatif et démocratique que les parlements uniquement partisans ? Si oui, pourquoi pas cette option pour la Guinée ?

Réponse : Vous soulevez là une question très pertinente qui mérite considération. Faudrait-il ajouter cet élément d'inclusivité à l'Assemblée ou à une éventuelle chambre haute ? Attendons l'avant-projet de constitution en construction.

### **Q40 - Bailo Telivel DIALLO**

@TelivelBailo

Question : Bonjour Dr Dansa. Quels pédagogie et mécanismes promouvoir pour planifier l'intercommunalité dans l'aménagement et la valorisation des ressources et du potentiel des collectivités ?

Réponse : C'est une autre question pertinente appelant à rechercher dans nos valeurs traditionnelles, us et coutumes, mais aussi dans les expériences extérieures des éléments pouvant développer une pédagogie et des mécanismes essentiellement adaptés à nos réalités locales.

### **Q41 - Bailo Telivel DIALLO**

@TelivelBailo

Question : Les agences nationales d'appui aux collectivités biaisent et freinent la décentralisation. Pourquoi ne pas déléguer aux communes la responsabilité totale de la gestion de leurs ressources financières et humaines via la LFI et la Fonction Publique décentralisée ?

Réponse : C'est envisageable, mais faut-il un consensus là-dessus. A l'occasion de l'examen et de l'adoption du projet de loi portant statut des fonctionnaires des collectivités locales, il en était largement question.

Le principe garantissant la juste répartition et gestion responsable des ressources nationales sera constitutionnalisé.

Nb : si le doyen a des propositions concrètes sur ces questions, nous sommes ouverts.

#### **Q42 - Nioumathomossy Ifono**

@nioumathomossy

Question : Bonjour Dr, Quel est le Niveau d'avancement pour le recrutement à la fonction publique guinéenne ?

Réponse : Ceci relève fondamentalement de la politique sectorielle du Ministère du travail et de la fonction publique. La question pourrait être débattue dans nos prochaines sessions plénières portant sur les questions orales et écrites avec ce ministère. Vous pouvez vous tenir au courant et y participer soit en présentiel ou en direct en ligne sur notre page Facebook.

#### **Q43 - Cellou Diallo**

@Mamadou02410078

Question : J'aimerais savoir s'il est prévu dans la nouvelle constitution des mesures d'accompagnement des étudiants diplômés qu'elles soient par le biais de l'Etat ou les institutions nationales ou internationales, pour au moins garantir le stage aux sortants ?

Réponse : Ceci relève beaucoup plus des textes règlementaires que de la constitution proprement dite. Nous avons institué des sessions plénières de questions écrites et orales avec les différents départements ministériels. Nous en débattons avec les départements concernés aux prochaines sessions.

#### **Q44 - MED KALÉMODOU**

Question : La future constitution prévoira-t-elle un nombre de sièges pour la société civile à l'assemblée nationale ? Si non, prière de lui donner 3 à 5 places. Elle doit participer au débat à l'assemblée nationale des régimes démocratiquement instaurés. Cela ne...

Réponse : C'est une question pertinente relevant de la nécessité d'ajouter à la représentation partisane, une autre représentation du peuple en s'inspirant de l'inclusivité actuelle au sein du Conseil National de Transition. Faudrait-il le faire à l'Assemblée nationale ou à une éventuelle chambre haute, le processus d'élaboration de la constitution en débattrait et tranchera.

#### **Q45 - MORLAYE IBN ABDALLAH CAMARA**

Question : Chez nous à Kagbélèn Plateau dans Dubréka, les unités industrielles ne respectent pas les clauses communautaires, nous ne bénéficions d'aucune mesure d'accompagnement. La santé et l'environnement ne sont pas préservés, pas de couloir de communication entre les 2 entités... Est-ce que le CNT peut intervenir à cela ??? Cordialement.

Réponse : Le CNT a institué des séances plénières de questions écrites et orales adressées aux différents départements ministériels. Il veillera à débattre de ces questions à la prochaine session avec les départements concernés.

#### **Q46 - DIALLO MD DIALLO**

Question : Quel est le souci particulier de cette institution ? Car, il conçu de façon générale que ladite institution doit de facto représentée la voie aimable du peuple auprès du gouvernement dont elle s'impose en tant pouvoir de manière régie ou souplesse.

Réponse : Le souci du CNT est la réussite de la transition.

#### **Q47 - DIARKOZY DIAWARA**

Question : A quoi sert la Transition Constitutionnelle si les options sont trop grandes ? Sachant que le travail des jeunes Diplômés sont des conséquences pour la jeunesse consciente de Guinée ?

Réponse : L'un des grands soucis du CNRD et de l'ensemble des organes de la Transition est justement l'emploi des jeunes. A notre dernière session de la séance des questions orales et écrites avec le Ministère de la fonction publique et du travail, nous avons exhorté le ministre à accélérer l'épuration du fichier de la fonction publique afin de permettre le recrutement des jeunes.

#### **Q48 - CHEICK YANS**

Question : Pourquoi le Guinéen est mal payé, comparativement aux autres pays ? Et pourtant on a toutes les ressources qu'il faut.

Réponse : La question du salaire des fonctionnaires guinéens est un sujet qui préoccupe les autorités de la Transition. Nonobstant la multitude des défis, elles font beaucoup d'efforts pour améliorer le traitement salarial des fonctionnaires et autres travailleurs.

#### **Q49 - MAMOUDOU CAMARA**

Question : Que pensez-vous de la lutte contre la corruption ?

Réponse : La corruption et la mal gouvernance constituent des freins à toute possibilité d'émergence des États africains. La lutte contre ces fléaux est une des priorités de la refondation prônée depuis le 05 septembre par les autorités de la transition.

#### **Q50 - MOUSSARAF DIALLO**

Question : Monsieur le président le budget de l'éducation et le traitement des enseignants aucune avancée n'est attendue ?

Réponse : A l'occasion de nos séances questions réponses avec les départements et institutions, nous nous sommes intéressés à cette question du budget de l'éducation et du traitement des enseignants. Les ministres et les cadres des départements en charge de l'éducation sont à pied d'œuvre dans la recherche des voies et moyens de qualifier le système éducatif.

### **Q51 - ABD AZZ**

Question : Salut Mr le président du CNT pourquoi y'a-t-il un blocage aux revendications des opposant ?

Réponse : Le souhait des autorités de la transition est de satisfaire tous les citoyens guinéens. Cependant, il est difficile d'avoir l'unanimité sur des questions d'ordre national. Nous restons ouverts à toutes les démarches allant dans le sens de faire venir tout le monde au dialogue interguinéen sous la conduite du Premier ministre avec la médiation des facilitatrices et les religieux.

### **Q52 - BAKARY ABY CAMARA**

Question : Pourquoi le CNT ne publie pas le règlement intérieur et la grille salariale ?

Réponse : Le Règlement Intérieur du CNT est une loi organique de la République. Il est publié au Journal officiel de la République, il est donc public. Quant au salaire, il relève de la relation contractuelle entre l'employeur et l'employé.

SYLLA FODE ABASS @syllafodeabass2

Question : Qu'est-ce que vous insinuer encore nous sommes fatigués 72h, semaine nationale, panel sur la constitution quelle est l'importance de ça la gabe-gie ou quoi l'important quand est-ce vos mandats finiront les tintamarres ?

Réponse : C'est un devoir de redevabilité. Nous ne cesserons de consulter les populations.

### **Q53 - OUSMANE THAM KATONGORON**

Question : Salut. Est-ce que le multipartisme est une solution pour la Guinée ?

Réponse : Toutes les doctrines politiques sont des choix pour une meilleure vie en société. Depuis 1989, l'Afrique est à l'expérimentation de ce système de multipartisme intégral dans nos différents pays. A-t-il produit la paix, le bonheur et le développement auxquels on aspire tous et chacun ? Le peuple souverain de Guinée répondra bientôt à cette question dans le processus référendaire sur la nouvelle Constitution.

# LES PROPOSITIONS

## **ABOUBACAR SIRIFOU SOW**

Proposition : Monsieur le président, je voudrais à ce qu'on essaye de palier une fois pour toute dans notre pays la question ethno-régionale sur tous les plans et sous toutes ses formes à travers des lois sévères punissant toutes personnes qui se livrent à cette pratique archaïque dépassée nuisible au développement durable de la Guinée. Donc M. le Président, veuillez à ce que cette loi y figure dans la nouvelle constitution. Qu'Allah vous bénisse et guide vos pas vers le bonheur de la Guinée dans sa globalité. Je vous remercie.

Réaction : Vous avez parfaitement raison, nous avons besoin comme en Afrique du Sud de réfléchir sur la question de la cohabitation harmonieuse, le vivre ensemble des différentes composantes de notre communauté nationale en devenir. La constitution et ses lois organiques peuvent évidemment être le socle sur lequel se construirait sur le temps cette indispensable harmonie.

Nous le Conseil National de la Transition, organe transitoire délibérant en charge entre autres de l'élaboration de la nouvelle constitution, y veillerons.

## **MORY FODE CAMARA**

Proposition : Je proposerai qu'on réfléchisse sur des moyens sûrs nous permettant de faire des élections présidentielles à tour de rôle entre les quatre régions naturelles de la Guinée.

Réaction : Nous au Conseil National de la Transition, même si nous sommes d'accord qu'il faille réfléchir sur les questions de l'harmonie entre nos différentes « nations » premières, nous ne pensons pas nécessaire d'aller jusqu'à cet extrême des élections présidentielles à tour de rôle entre les quatre régions naturelles de la Guinée. Nous pouvons néanmoins réfléchir à des mécanismes moins radicaux d'inclusion et de promotion du sentiment d'appartenance nationale.

## **IYA MANSA KOFILANI DIAKITÉ**

Proposition : J'aurais voulu que vous organisez l'élection en 2024 donner le pouvoir qui le mérite tenez compte les aspects sociologiques et juridiques pour pouvoir fonder une constitution nous comptons vos compétences vos talents vive la Guinée.

Réaction : Le CNRD et le Gouvernement se sont engagés dans un accord dynamique avec la CEDEAO pour la mise en œuvre des dix (10) points dont l'organisation des élections de la base au sommet dans les 24 mois à partir de janvier 2023.

## **IMOURANA DIALLO**

Proposition : Diminuer le nombre de parties politiques en Guinée, c'est trop.

Réaction : Oui, c'est l'une des revendications phares pendant les consultations avec les populations à la base au lendemain de l'installation du Conseil National de la Transition. Nous devons dans un premier temps accompagner le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation dans sa volonté d'assainissement du fichier des agréments des partis politiques. Nous devons par la suite, pendant le processus d'élaboration de la nouvelle constitution et du code électoral, établir des critères conduisant graduellement dans le temps à un certain nombre de blocs, coalitions politiques, voire au bipartisme ou tripartisme. Il ne se décrète pas mais le code électoral déterminera les critères constitutionnels ou légaux de création et de maintien des partis politiques.

## **MOHAMED ONY ZOUMANIGUI**

Proposition : Merci bien Monsieur le président pour les efforts que vous ne cessez jamais de fournir pour la réussite de cette transition. Quant à moi j'ai une proposition à vous faire part, je vois bien que nous ne sommes pas suffisamment prêt encore d'aller aux élections car : 1) Manque des matériaux et moyens financiers pour une bonne réussite organisation sans plainte des électeurs ; 2) il faut obligatoirement mettre en place 2 blocs de parti politique (démocrate et les républicaine comme ceux des occidentaux pour une Guinée développer avec moins de tension et un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois ; 3) pour apaiser un peu les tensions du recul des élections il faut trouvé un moyen de faire occuper les jeunes (emploi) quel qu'en soit le peu de revenu obtenu ça va leurs dormir la conscience ; 4) Envoyé quelques jeunes sur le Terrain dans les Quartiers en famille ou aux cafés pour tirer un peu les langues de quelques citoyens afin de voir bien la direction de leurs vents parce que ce que je sais le président et son gouvernement ont beaucoup marqué les populations à travers les grands Chantier mais sur ceux il faut les approcher et les faire occuper avec ça on pourra encore affaiblir de plus les leaders politiques ou le front de libération de la constitution. Par Zoumanigui Mohammed le fils du Doyen Zoumanigui Maurice depuis le CONSCG.

Réaction : Vous êtes dans l'esprit du CNRD, celui de refonder notre

République et de procéder à une rectification institutionnelle. Nous, le Conseil National de la Transition, sommes totalement investis dans cette dynamique, vous pouvez compter sur nous.

## **MOUSLIOU CHERIF HAÏDARA**

Proposition : Cher ami, merci pour cet esprit d'ouverture et de dialogue. J'aimerais que ton institution pense à nous doter d'un code de la consommation. Un code qui régira la concurrence, la consommation et la protection des consommateurs des biens et des services...

Réaction : la Commission Affaires économiques et développement durable va se saisir de la question pour dégager des pistes de solutions.

### **ABDOUL RAHAMANE CISSE @Mane\_CISSE**

Proposition : Bonsoir Docteur. Je tiens à votre disponibilité, afin de soumettre auprès de votre indulgence, l'étude d'une possibilité de réduction de la période légale (15 ans), qui donne droit à la pension RETRAITE, pour tout travailleur de la République de GUINÉE. MERCI beaucoup

Réaction : Vous parlez probablement de la durée légale du travail. C'est encore une question relevant des textes réglementaires à probablement débattre pendant la prochaine session plénière des questions orales et écrites au Ministre du travail et de la fonction publique. Vous pouvez vous tenir au courant et y être invité, ou participer en direct en ligne sur notre page Facebook.

### **Perspectives Guinée @PerspectivesGn**

Proposition : Suite 2/3 Il est de la responsabilité de chacun de nous d'y apporter sa contribution pour qu'on tire les leçons qui s'imposent quant aux disfonctionnements de nos institutions et le manque d'intégrité de nos décideurs politiques.

Elles portent sur divers sujets : - Du choix du régime politique, et la réforme du système judiciaire, - De la décentralisation ; - De l'intangibilité de l'État de droit ;

Réaction : Vous avez parfaitement raison et c'est tout l'esprit du Débat d'Orientation Constitutionnelle organisé au mois de mai 2023 par le Conseil National de la Transition CNT pendant lequel toutes les entités de la vie nationale étaient conviées à conduire des débats en leur sein et de présenter les conclusions de ceux-ci en session plénière du CNT.

### **Konate Med Daye @daye\_med**

Proposition : Il ne s'agit pas de la refondation plutôt la réforme des structures administratives ns ns sommes plus à l'état de refondation celle si demande de la nvelle génération. La refondation d'un État commence le nettoyage général de l'administration de A à z pour la nouvelle génération.

Réaction : vous êtes probablement dans une démarche intellectuelle maximaliste. Il nous suffirait à nous de poser les bases d'une reformulation des principes fondamentaux d'une République laïque, unitaire, décentralisée, avec une administration et des services déconcentrés au plus près des populations à la base, dans un esprit d'un vivre ensemble harmonieux de toutes nos communautés et d'une prospérité partagée.

### **PAPADES FODÉ CAMARA**

Proposition : A mon humble avis je voudrais solliciter du CNT un travail d'excellence c'est a dire un travail qui ne souffrira d'aucun reproche par quelconque entité. Que tout le peuple de guinée s'y retrouve et s'y reconnaisse en terme lois et tout ce qui s'en suivent. Que nuls ne se sentent lésés parlant des couches

sociales des hommes de professions et d'activités et des personnes vivant avec des handicaps. Tes précédents parcours au niveau des précédentes institutions en disent autant car ils ont été émaillés par des séries de réussites sauf qu'on n'ait pas la bonne foi de reconnaître. En tout cas tu as œuvré dans le sens d'éviter à la guinée d'éventuels cataclysmes... Personnellement je sais de quoi tu es capable quand je veux parler du travail bien fait de ta rigueur et ton abnégation à atteindre des objectifs. Bref je suggère au CNT trois éléments fondamentaux pour sa réussite que je détaillerai un à un : le patriotisme le courage et la persévérance et la citoyenneté. Le patriotisme : Que des lois soient élaborées et qui reflètent nos réalités. Il ne servira à rien de faire du plagia c'est à dire copier sur d'autres constitutions quand on veut se réclamer une nation forte et souveraine.

Le courage : il ne faut nullement céder à l'interne qu'à l'externe a aucune pression destructive des lois établies sensées nous porter de l'avant pour quelques bénéfiques politiques tant du côté gouvernemental que des politiques. La citoyenneté : il faut mettre la nation avant toutes tes entreprises car biens de présidents ont tenu les rênes de cette institution sont passés mais leurs œuvres plus ou moins bonnes font objet de spéculations par contre la guinée continue de vivre.

Qu'ils veulent oh qu'ils ne veulent pas oh la transition va réussir ! @Moulouk49541515

Réaction : Merci pour cette riche contribution au débat. Le CNT depuis son installation s'est inscrit dans une dynamique d'inclusion de l'ensemble des populations guinéennes et des entités qu'elles se sont dotées. Il en a fait la démonstration à travers une tournée dans les trente-trois (33) préfectures du pays et les six (6) communes de la capitale, le symposium sur le constitutionalisme en République de Guinée et le Débat d'Orientation Constitutionnelle. Bref, nous mettons tout en œuvre pour que tous les Guinéens, sans discrimination aucune, soient consultés et entendus, afin que l'issue de la transition soit acceptée de tous.

## **GONZALEZ OULARE**

Proposition : Mr Kourouma #Regions\_Faranah a parti de 19hr et 1hr du matin notre ville historique pas d'électricité on a marré ici, pourtant nous sommes pères l'indépendance nous ont vous encourage n'oubliez pas nos infrastructures...

Dieu nous aide pour développer...

Réaction : Les autorités de la Transition travaillent sans relâche pour assurer à tous les Guinéens, les conditions de bien-être socioéconomique selon les capacités du pays et autant que possible en tenant compte des standards internationaux.

## **BADEMBA LAHO DIALLO**

Proposition : Honorable président du CNT faite en sorte que les préjugés qu'on a à votre égard soient contraires à vos actes celui d'un dansa Kourouma complice du pouvoir et proche du pouvoir, et ethno stratège faite en sorte que vous soyez dans le bon côté de l'histoire...

Réaction : La Guinée est au-dessus de tous les Guinéens y compris la modeste personne de Dansa Kourouma. Le plus important à mon niveau est de travailler, en toute conscience, pour le bien-être du peuple de Guinée. Je tâcherai d'être toujours en adéquation avec ma conscience et la volonté du peuple.

## **MOUSSA KAMANO**

Proposition : La question d'accès aux loyers avec sa contrainte liée à la religion  
Réaction : Cette préoccupation a été soulevée lors de nos séances questions écrites et orales avec les départements et institutions. Nous pouvons vous rassurer que de grandes réformes s'annoncent dans ce domaine. Les départements en charge travaillent d'arrache-pied.

## **IBRAHIMAKAIL CAMARA @Kalildamaro08**

Proposition : Monsieur le président de CNT au lieu de parler les conteurs prépayés dans les ménages aviezvous pensez à l'affaire d'eau parce que nous on ne connait que les fourrages avec ces compteurs prépayés là vous nous privez de l'eau nous le bas peuple donc svp il faut réfléchir.

Réaction : Les autorités de la transition travaillent sans relâche pour assurer à chaque citoyen l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à la santé.

## **BAH PLUS JEUNE CANADIEN OFFICIEL @BunNouhou**

Proposition : Renoncer à votre salaire pour le bien-être de la population.

Réaction : Il y a bien d'autres sacrifices que nous consentons pour le pays, au-delà du salaire. Et le sacrifice du salaire sera de toutes les façons dérisoire et insignifiant pour résoudre tous les problèmes auxquels les populations sont confrontées.

## **Solo@DaffeKandeOumar**

Proposition : Veuillez lire et prendre en considération des différentes propositions sur la plateforme et faire un consensus pour l'intérêt commun et durable du pays.

Réaction : C'est ce que nous faisons. Nos institutions doivent nous ressembler et nous rassembler. Merci beaucoup mon frère.

### **@SoryDICKO84**

Proposition : Les solutions sont 1. Avoir des personnes sérieuses qui laissent le peuple choisir ses représentants. 2. Avoir des personnes sérieuses qui respectent les choix du peuple. Fort malheureusement, la Guinée n'a pas ces personnes sérieuses. Donc pas de solution pour la GN. Mon avis.

Réaction : C'est votre opinion, je la respecte.

### **Thierno@bhouria92**

Proposition : Toutes mes félicitations pour ces propositions qui contribueront au débat d'idées. Espérons-le !

Réaction : Merci pour vos encouragements.

### **@MuhamadKorkaGN**

Proposition : Merci pour les contributions Nous prions Dieu pour que ces propositions tombent dans les oreilles des bonnes personnes amen.

Réaction : Merci Beaucoup !

## **CONCLUSION**

J'avoue que cet exercice n'est pas évident. En me lançant ce défi de recueillir toutes vos questions et d'y apporter des réponses, je n'avais pas imaginé que cela me prendrait autant de temps. Je dois cependant avouer que j'ai bien apprécié l'exercice et surtout la qualité et la pertinence des questions et propositions qui ont été formulées.

Cet exercice puise son intérêt dans les fondements des valeurs que nous donnons à notre société, que nous voulons démocratique, prospère et épanouie.

Je reste disponible à tout moment pour prendre vos questions et je promets d'y apporter des réponses. Vous pouvez me contacter sur mes plateformes digitales de communication ou sur le 1013 (centre d'appels du CNT).

Je vous remercie du fond du cœur pour tout le soutien et prie Dieu de continuer de donner la force au Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, pour faire de la Guinée un havre de paix.

Que Dieu bénisse la Guinée. Amen.